



Département de la Loire
Arrondissement de Montrison
Canton de Montrison

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2023

Présents : MONTAGNE Jean Philippe, BROSSETTE Sylvain, GRIOT Jean, GENEVRIER Daniel, JAANS Marie-Lise, BOUCHET Christian, BEYSSON Marie-Jeanne, MONIER Jean-Luc, RANC Mireille
Excusés : BLANC Frédéric

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 06/07/2023
Approuvé à l'unanimité

2/ Il a été confirmé de procéder au curage de l'évacuation des eaux pluviales (champs sous le bâchat du bourg). M. Folléat exécutera la mission avec les instructions données par M. Monier.

3/ Il a été évoqué la possibilité de faire entretenir la parcelle AE 140, appartenant à la commune, par un agriculteur, à compter de l'année prochaine.

4/ Conservatoire d'espace naturel.
Il est proposé de reconduire le plan de gestion proposé après présentation de celui-ci. Un rendez-vous est prévu le 12 septembre 2023 afin d'éclaircir certains points.

5/ Gestion des gîtes
Il a été décidé de nommer Nelly PREHER pour la gestion des gîtes.
Relais en cas d'absence : Jean Griot.
Après discussion, il est à prévoir une démonstration du moyen de paiement, ainsi qu'une visite des gîtes.
Délibération 9/9 pour.

6/ Informations:
La commune de La Chaulme a installé un bâchat en pierre à Ferréol, coût :
-Bâchat 7000€
-Transport et tuyauterie 1000€
-Aménagement au sol 5000€
Il est proposé une enveloppe de 15000€ pour l'installation d'un bâchat en remplacement de l'existant dans le centre bourg de La Chapelle en La Faye.
Délibération 9/9 pour.

7/ Il est voté à l'unanimité, le devis de 1000€ de l'entreprise Daurelle pour la réfection du bâchat de Joanzieq (fuite).
Ces travaux peuvent être financés à hauteur de 60 % par notre enveloppe de solidarité.

8/ Réunion prévue samedi 16 septembre 2023 à 10h en mairie, concernant le pont de La Faye.

9/ Joint et couleur de façade maison BOUST
Il a été décidé (7 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre) d'appliquer une couleur de joint la plus proche de celle de la mairie.



Département de la Loire
Arrondissement de Montrison
Canton de Montrison

10/ Délai de voirie

Il a été refusé la proposition de M. Katsivardelos et M. Notre d'acquiescer le chemin communal les longeant. Il leur est proposé une chicane en bois dans les deux sens, pour la partie basse du chemin, pour interdire le passage des deux-roues à moteur, (M. Notre pourra la réaliser lui-même), ainsi qu'un panneau « sauf riverains » pour la partie haute du chemin.

Il est bien entendu que M. Notre (partie haute du chemin, devra laisser le libre passage).
Délibération 9/9 pour.